



## PASS HAUTS-DE-SEINE

En place depuis 2005 dans tous les collèges du département, Pass + Hauts-de-Seine poursuit sa réorganisation et offre davantage de services aux élèves domiciliés ou scolarisés dans le Département et aux jeunes inscrits dans les établissements spécialisés :

- **Une carte à puce**, véritable carte d'identité de l'élève pendant toute sa scolarité au collège, permet l'accès à la cantine
- 
- **L'inscription à la restauration scolaire** pour les élèves des collèges en délégation de service public (DSP)
- 
- **2 porte-monnaie électroniques revalorisés de 80 à 100 €** (selon que les élèves sont boursiers ou non) pour la pratique d'activités culturelles et sportives
- 
- **Des bons plans** via l'interface ENT
- 
- **Un soutien scolaire** totalement gratuit de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>

Nous vous remercions de votre collaboration pour la diffusion des documents de promotion de ce dispositif

Bien cordialement,

Le service Communication

**Contact Diffusion**  
communication@hauts-de-seine.fr